

Le Trésor des Kirouac

Revue des descendants de Maurice-Louis Alexandre Le Bris de Kerouach



Voici la photo qui a été choisie par un comité formé de Madame Marthe Delisle, Bruno et Renaud Kirouac, le 16 août dernier à Ste-Justine. Cette photo a été jugée comme étant la plus représentative de ce que peut être une famille unie et nombreuse, puisqu'on y retrouve des gens de tous les âges.

Kérouac ✦ Kéroack ✦ Kirouac ✦ Kyrouac ✦ Kérouack ✦ Kirouack

Sommaire

Voeux du Président
- 3 -

Lettre à mon seigneur
le marquis de Beauharnois
- 4 à 8 -

Traduction en français actuel
- 9 -

Lettre au marquis de Beauharnois
- 10 à 16 -

Ordonnance à prêter main
forte à Alexandre
- 17 -

Contrat d'embauche
- 18 -

En provenance du secrétariat
- 19 et 20 -

La lettre K
- 21 à 23 -

Les Kirouac / Kérouac ont 20 ans
- 24 et 25 -

Histoire d'une fondation
- 26 à 28 -

Liste des organisateurs et logo
- 29 -

Signatures des membres fondateurs
- 30 et 31 -

Liste de nos rencontres depuis 20 ans
- 32 -

Nos trois présidents
- 33 -

Les 20 ans...
- 34 et 35 -

Hymne national des Bretons
- 36 et 37 -

Mot-Mystère
- 38 et 39 -

New Mexico et Pierre Kirouac
- 40 -

Tex Lecor
- 41 -

Représentants régionaux et
nouveaux membres
- 42 -

Magasins Kirouac
- 43 -

LE TRÉSOR DES KIROUAC

Décembre 1998 No:54

Le trésor des Kirouac, bulletin de liaison
de l'Association des familles Kirouac est
distribué à tous ses membres.

Collaboration

Jacques Kirouac
François Kirouac
Clément Kirouac

Dactylographie

François Kirouac
Clément Kirouac
Véronique Bergeron

Graphistes

Jean-François Landry
Raymond Bergeron

Traduction

Patricia Murphy-Kelley

Conception

Marie Kirouac
1135, Gustave-Langelier
Cap-Rouge, Québec
G1Y 2J6



LES VŒUX DU PRÉSIDENT

1 9 9 9

En cette fin de Millénaire, il peut arriver qu'une foule de questions plus angoissantes les unes que les autres se présentent à notre esprit. Voyons-en quelques-unes : pourquoi ce verglas au Québec? pourquoi ces inondations au Manitoba? pourquoi ces cyclones en Amérique Centrale? pourquoi les pays économiquement puissants de l'Asie ont-ils flanché? pourquoi cette mondialisation qu'on nous impose? pourquoi l'emploi n'est-il plus une valeur sûre? pourquoi nos jeunes doutent-ils de leur avenir? Qui aurait prédit que notre monde, soi-disant parvenu à un état supposément idéal il y a à peine quelques années, donnerait des signes aussi inquiétants?

Sur cette toile de fond aux couleurs plutôt sombres, pour nous consoler, mettons en perspective les incroyables difficultés que nos ancêtres ont dû surmonter lors de leur établissement en Amérique et sur la Côte-du-Sud en particulier, espace dans lequel Maurice-Louis et Louise fondèrent leur descendance. Quand on jette un coup d'œil sur nos Ancêtres, qui en ont vu bien d'autres, nous avons mille bonnes raisons d'espérer en des jours meilleurs.

*C'est à travers cette fenêtre ouverte sur l'espoir que je voudrais au début de cette dernière année du Millénaire souhaiter à chacun de vous et à tous les membres de vos familles, en mon nom personnel et au nom du Conseil d'administration, le plus grand bonheur possible fait de **santé, de sérénité, d'amour et de confiance en l'avenir.***

THE PRESIDENT'S WISHES

As we are approaching the end of this millennium, it may happen that many questions, some more doubtful than others, are creating anxieties in our minds, such as: Why the ice-storm in Quebec? Why all the floods in Manitoba? Why all these hurricanes in Central America? Why has the strong economy in Asian countries collapsed? Why are these universal disasters occurring? Why is employment no longer guaranteed? Why are our youth doubtful about their future? Who would have predicted that our world, so-called ideal a few years ago, would produce so many signs of distress?

With a background of rather somber colors, we must put into perspective the unbelievable obstacles that our ancestors were forced to overcome during their establishment in America, especially at la Côte-du-Sud, where Maurice-Louis and Louise founded their posterity. As we glance back to our ancestors, who experienced so many more difficulties, we have thousands of reasons to be hopeful for better days.

*It is through this window of hope and from this last year of the millennium that I wish to extend to everyone and to your families, in my name and that of the Administrative Council, best wishes for all possible **happiness in health, peace, love and confidence in the future.***

Clement Kirouac

de Harouach, ou Tanquay "Le Buis" ?

du 4^e -
septembre
1733

Ordonnance en ce qui se
a tous Capitaines, et autres
officiers de milice de prêter main
forte pour empêcher de faire
aucun acte qui seau
(ou Seigneur)

Le Marquis de Beauharnois
Et Gouverneur general de toute la
Nouvelle France

M. le Seigneur, M. le Sieur
Dimanche dernier Vingt et deuxieme
D'octobre Vn mal facteur Dans L'eglise
de L'illelle paroisie de Notre Dame de
Bonsecour Le quelle a volé durant Les
St. sacrifice de La messe une paire de

Souillier François mesme pendant
L'Évacuation qui a causé un grand trouble
à la porte de l'église à l'issue de la
messe ne sachant qui étoit l'auteur,
mais le voleur les étant venu à
vendre au Cap St Ignace à une personne
de ma Connoissance nommé Pierre
Gamache. Je n'ay peu m'en dispenser
de donner a vous comme étant chargé
de vos ordres depuis l'espace de quatre
ans que j'eus l'honneur d'emmener et
triotter Monsieur Dubouon et Monsieur
A. Simon de Timourquy avec Les Directeurs
aussy bien que Tousselot ce fin voleur
D'église que Je pris dans Les plaines
du Capmorosa et que Je fus mener à
Quebec Le second Jour de San. Ilyaura

quatre ans, Monsieur,
ayant fait ma prise, et m'ordonna
chez Monsieur De Levis ou l'us l'honneur
De faire la reverence a la majeste de N^{re}
Laisser passer aucun
C'est pour quoy je n'ay pas esparagné a Courir
après et je l'ay mis l'autre costé de la
Rivière ou elle chez alexis La Voy et Luy
ay fait rendre le petite feuille de la fille
De la maison qu'il avoit volé la mesme Journée
Et trois Livre deux sols d'argent, de plus
L'ayant garrotte et lié de Luy emmener tous seul
Jusqua la grande pointe de Choisy sur Cartougay
dans La pravoise de St. Roch, ou de Le Couchay
sur un madrier tout de son long une corde
au col un autre aux pieds Les mains ~~aux pieds~~
lié et plus de vingt tour d'une corde grosse

J'en jure a Le Liep a L'entour du madrie
En un mot tout son Corps n'estoit que une
Enuolope de Cordage n'esmoins me trouvant
Accable de Somnil depuis quatre a cinq Jour
que Je donnois a pres Jour et nuit, Je juy Les
gens de La maison d'en avoir Soins Jusqua minuit
Et de meveiller avant que de se coucher ils me
Le promivent tous qu'ils le feroient, Mais ils
m'ont manqué de parole, et ne m'ont sucille
que quand mon prisonier fust parvis, La ou
Je Leur fis ce serment qu'il falloit que Le diable
L'eust emporté ou qu'ils L'avoit delié, Mais
maintenant qu'ils L'ont mis en liberté il paye bien
La bonte qu'ils ont eue pour Luy, car il vole
tout a main et se marche que de nuit, car, souliers,
Cotte, chemise, argent, en un mot tout Luy est bon
Et un chacun Le craigne; Le porteur de
La Lettre a une entière connoissance de tous cela.

quoy que tout le monde se redoute, j'ose
offrir mes petits services a la majesté
quoy que j'indigne d'estre honnoré de ses ordres.

Et te vois encore un fois le prier dans
l'esperance que j'ay d'avoir l'honneur de recevoir
de nouvelles ordres par les quelles il sera
ordonné a tous Capitaines et officiers de milice
de me donner main forte en cas de besoin
pour le mener et tout autres qui se presentent
jusqu'à la ville de Québec

Alexandre Duchénoy

au Capit. St. Ignace
Le dernier jour novembre
1733

03 11 1733. Lettre d'Alexandre de K/voach au gouverneur Beauharnois.
Narration d'un vol commis à la messe, durant l'élévation, en l'église Notre-
Dame-de-Bonsecours de L'Islet.

**A MonSeigneur
Le Marquis de Beauharnois
Et gouverneur general De toute La
nouvelle france.**

MonSeigneur, Il s'est trouvé Dimanche dernier vingt et deuxième D'octobre un malfaiteur dans l'église De L'illette paroisse de notre dame de Bonsecours Lequel a volé durant Le St Sacrifice de la messe une paire de Souillier francois mesme pendant L'élévation qui a causé un grand trouble A La porte de l'église a l'issu de La Messe ne sachant qui estoit L'auteur, Mais Le voleur Les estant veuneu Vendre au Cap St ignasse a une personne De ma connoissance nommé pierre Gamache. Je n'ay peu m'en dispenser De donner après comme estant chargé De vos ordres depuis L'espace de quatre ans que j'eus L'honneur d'emmener et pilotter Monsieur Duburon et Monsieur St Simon de Rimousquy avec Les deserteurs Aussi bien que Rousselot ce fin voleur D'église que Je pris dans les plaines Du Capmorosca Et que Je fus mener a quebec Le second jour de L'an il y aura quatre ans , Monseigneur, aprouva fort ma prise, et m'ordonna Chez Monsieur De Léry ou J'us L'honneur De faire La reverance a sa majesté de n'en Laisser passer aucun. C'est pourquoy Je n'ay pas Espargné a Courir apres et je L'ay pris L'autre costé de La Riviere Ouell chez alexis La Voy et Luy Ay fait rendre Le porte feuille de La fille De La maison qu'il avait volé La mesme journée Et trois Livre deux sols d'argent, De plus L'ayant garrotté et Liez Je L'ay emmener tous seul Jusqua La grande pointe chez Castongay dans La paroisse de St Roch, ou Je Le couchay Sur un madrié tout de son long Une corde Au col Un autre aux pieds Les mains aux piedz Liez et plus de Vingt tours d'une corde grosse D'un pouce a le Lier a L'entour du madrié En un mot tout son corps n'estoit que Une Envelope de cordage néamoins me trouvant Accable de someil depuis quatre a cinq jour Que Je donnois apres Jour et nuit; Je priay Les gens de La maison d'en avoir soins Jusqu'à minuit Et de meveiller avant que de le coucher ils me Le promirent tous qu'ils le feroient; Mais ils M'ont manqué de parole, et ne m'ont eveillé Que quant mon prisonier fust partis, La ou Je leur fis réponce qu'il faloit que Le diable L'eust emporté ou qu'ils L'avoit delié, Mais maintenant qu'ils L'ont mis En liberté il paye bien La bonté quils ont eus pour Luy, car il vole Tout a main et ne marche que de nuit, bas, soullier, bonet, chemise, argent; en un mot tout luy est bon Et un chacun Le craigne; Le porteur de La lettre a une antière connoissance de tous cela quoyque tout Le monde Le redoute, J'ose offrir mes petis services a sa majesté ouyque indigne d'estre honoré de ses ordres. Et je crois encore un fois le prendre dans L'esperance que j'ay d'avoir L'honneur de recevoir De nouvelles ordres par Les quelles il sera ordonné à tous Capitaines et officiers de melice De me donner main forte en cas de besoin Pour le mener et tout autres qui le presenterons Jusqu'à La villes de quebec.

**Alexandre De K/voach
Au Cap St Ignace**

Ce dernier Jour novembre 1733

Transcription : Éliane Tardif et Guy Perron, le 21 août 1998.
Référence : ANQ, Fonds gouverneur, régime français (R1) R1/1

Lettre au marquis de Beauharnois, gouverneur de la Nouvelle-France¹

Depuis que nous avons entrepris nos recherches sur l'Ancêtre, nous n'avons trouvé de lui que des signatures, mais jamais de texte complet. Ce fait m'avait même amené à me questionner sur sa capacité à écrire². On m'avait dit qu'à l'époque de l'Ancêtre on pouvait rencontrer des gens qui, tout en ne sachant pas écrire, avait appris à signer leur nom durant les longues journées de la traversée vers le nouveau continent. La découverte de la présente lettre, écrite par l'Ancêtre au gouverneur Beauharnois, vient nous confirmer non seulement qu'il savait écrire, mais, qu'en plus, il écrivait très bien. À l'examen de cette lettre, nous pouvons constater que les lettres des mots sont très bien formées et qu'il est assez aisé de la lire. On peut voir qu'il s'agit d'une écriture faite d'une main sûre et non hésitante, comme on peut le voir régulièrement au bas des contrats notariés ou dans les registres paroissiaux lorsque les gens savent à peine écrire. Cela nous révèle que l'Ancêtre avait l'habitude de l'écriture, ce qui n'était pas le lot de beaucoup de gens à son époque. De plus, il semble s'exprimer très bien en français, ce qui, à mon avis, dénote une éducation certaine. Nous pouvons aussi affirmer qu'Alexandre de K/voach était bilingue. En plus de sa langue maternelle, le breton, le français ne semble pas avoir de secret pour lui. Nous avons donc affaire à un homme instruit.

Un énigmatique Breton

Dans la présente lettre, l'Ancêtre nous fait part de sa visite chez M de Léry le 2 janvier 1730 où il eut "*l'honneur de faire la révérence à sa majesté*". Que peut-on déduire de cet extrait de la lettre de l'Ancêtre? Suite à la découverte, le printemps dernier, du document faisant état de la requête du seigneur de Vincelotte contre notre ancêtre, dans lequel document il était écrit que ce dernier était "*engagé de la veuve Rodrigue*", j'avais émis l'hypothèse qu'il devait être garçon de ferme. Mais à la lumière de

Peut-on penser qu'un employé de ferme de cette époque ait eu assez d'instruction pour écrire au gouverneur de la Nouvelle-France?

ce nouveau document, je pense qu'on est en droit de se demander si on permettait, à cette époque, à un garçon de ferme de faire la révérence au gouverneur de la Nouvelle-France? Je

ne le sais pas. Peut-être bien que oui, s'ils ont voulu, par exemple, récompenser quelqu'un qui venait d'accomplir un exploit en capturant un voleur notoire. Peut-être bien que non aussi, et que seuls les gens de la noblesse, les membres du clergé et ceux de la bourgeoisie étaient autorisés à le faire. Notre ancêtre était-il un bourgeois ou même un descendant de la noblesse comme la tradition orale dans la famille l'a toujours affirmé, sans toutefois en détenir la preuve?

À propos de ce caractère noble, essayons d'y voir plus clair. Peut-on penser qu'un employé de ferme de cette époque ait eu assez d'instruction pour écrire au gouverneur tel que l'Ancêtre l'a fait, et de la manière dont il l'a fait, et par surcroît obtenir, comme nous le verrons plus tard, une réponse favorable? Peut-on aussi croire que le même employé de ferme puisse compter parmi ses beaux-frères, les fils du seigneur de l'Isle Verte et ceux du seigneur de la Pointe-aux-foins, et que parmi ses relations il puisse y avoir un futur notaire et arpenteur, Nicolas Kerverzo? Je ne pense pas que nous puissions répondre dans l'affirmative à ces questions.

Le contenu de la lettre de l'Ancêtre, même s'il ne nous donne pas toutes les réponses aux questions que nous pouvons nous poser depuis quelques années, a le mérite de nous éclairer sur un point: l'Ancêtre possède un bon niveau d'instruction. Cela peut nous permettre de penser qu'il n'était pas qu'un simple employé de ferme comme les autres, bien qu'il puisse effectivement en avoir exercé les tâches durant

un certain temps. Cet énigmatique Breton continue donc de nous mystifier.

Alexandre de K/voach en terre de Nouvelle-France

La requête du seigneur de Vincelotte nous avait appris que l'Ancêtre était un engagé. Or, ce dernier nous révèle dans sa lettre qu'il a aussi exercé une autre occupation. Alexandre emploie le terme "*pilotter*". Ce terme peut avoir deux significations. Il peut s'employer au sens propre en tant que terme de marine : "*le pilote est l'officier d'un équipage qui a l'œil sur la route du vaisseau*"³, et il peut aussi s'employer au sens figuré où il prend la signification de : "*servir de guide*".

Pour l'instant, je n'ai pas d'indice qui me permette de dire que l'Ancêtre a exercé le métier de marin, mais il ne faut pas oublier qu'il y avait des marins chez les Bernier. Le père de Louise, Jean-Baptiste, était marin et son grand-père Jacques, dit Jean de Paris, possédait un bateau qui lui permettait de faire le commerce du bois avec la ville de Québec. Est-ce qu'il se pourrait qu'à la mort de Jean-Baptiste, son épouse, Geneviève Caron, ait gardé contact avec la marine? Est-ce que Geneviève Caron a pu engager Alexandre de K/voach comme pilote de bateau au lieu de garçon de ferme comme pouvait le laisser supposer la requête du seigneur de Vincelotte? Cela demeure une hypothèse à ne pas éliminer quoique personnellement je la pense peu plausible. En effet, l'inventaire après décès des biens de la communauté qu'il y avait entre Jean-Baptiste Bernier et son épouse, ne laisse rien voir concernant le domaine de la marine⁴, ni objet, ni bateau. Seuls les objets usuels ayant trait à l'exploitation d'une ferme, les bâtiments de ladite ferme et différents accessoires domestiques y sont consignés. En tenant compte des éléments que nous avons en mains présentement, mon opinion est qu'il faut plutôt se référer au sens figuré du terme, c'est-à-dire que l'Ancêtre a pu servir de guide lors de cette expédition. C'est ce qu'il nous laisse entrevoir dans sa lettre : "*j'eus l'honneur d'emmener et*

pilotter Monsieur Duburon et Monsieur St-Simon de Rimousquy avec les déserteurs".

Quoi qu'il en soit, les deux fonctions, celle de pilote et celle de guide, nécessitent une bonne connaissance du fleuve ou du territoire. Cela nous amène encore à nous questionner sur la date réelle de l'arrivée de l'Ancêtre en Nouvelle-France. Serait-il arrivé plus tôt que l'on pense, c'est-à-dire avant 1729? Si c'était bien le cas, cela lui aurait permis de parcourir le territoire, de l'explorer et de le connaître assez pour éventuellement servir de guide en cette année 1729. Cette lettre nous permet de constater et d'affirmer qu'Alexandre de K/voach est bel et bien en Nouvelle-France en 1729. Par le présent passage, l'Ancêtre nous le confirme : "*je fus mener à québec le second jour de l'an il y aura quatre ans*". Puisqu'il signe sa lettre en novembre 1733, l'Ancêtre nous ramène au 2 janvier 1730. Il est donc certain qu'il est arrivé au moins en 1729, mais cette lettre ne nous permet pas pour l'instant d'aller plus loin.

Mais revenons à ce que l'Ancêtre a pu faire en Nouvelle-France. À ce jour, nous connaissons quelques faits qui pris isolément les uns des autres nous révèlent peu de choses. Regardons-les quand même ensemble pour voir s'il n'y a pas un lien entre eux.

Premier fait, l'Ancêtre signe un document le 18 janvier 1730 en présence du seigneur de l'Isle Verte, acte fait sous seing privé⁵. Le fait de rédiger sous seing privé nous révèle qu'il n'y avait pas de notaire lors de la rédaction de l'acte. Les parties ont probablement fait cet acte à l'Isle Verte où il ne devait pas y avoir de notaire. Ils l'ont fait enregistrer ultérieurement.

Deuxième fait, l'Ancêtre connaissait un dénommé Joseph Martin⁶, "*habitant de la Rivière St-Jean*", à qui il avait prêté une somme d'argent. À l'époque de l'Ancêtre, on compte trois endroits possibles, susceptibles d'accueillir des habitants, et qui portent le nom de rivière Saint-Jean. L'un est situé en Acadie, un autre dans la seigneurie de Lavaltrie, près de Montréal et finalement le dernier et probablement le bon, dans la seigneurie de La

Pocatière, paroisse de Sainte-Anne. J'ai retracé deux Joseph Martin pouvant vivre en Acadie à l'époque qui nous intéresse. L'un était né en 1691 et l'autre en 1696. S'agit-il d'un de ces personnages? C'est possible, les Martin sont d'origine acadienne, mais on en retrouve aussi dans la région de Montréal à l'époque où l'Ancêtre a vécu. Mais, si on ne veut pas trop s'éloigner du Cap Saint-Ignace, il y a aussi là un Joseph Martin, né en 1713, "*vivant à la Rivière Saint-Jean*", dans la seigneurie de La Pocatière. Il s'agit sans doute de ce personnage auquel l'Ancêtre avait prêté de l'argent.

Il n'est pas sédentaire et semble voyager beaucoup, même si nous ne retenons que la Côte-du-Sud comme destination de ses voyages.

Un dernier fait, le 21 mars 1734, l'Ancêtre engage un dénommé Claude Chamberland "*pour aller dans les pays d'en bas*

selon sa destinée"⁷. Pourquoi l'Ancêtre engage-t-il quelqu'un dont le mandat est d'aller selon sa destinée? Il a peut-être besoin de renseignements concernant le territoire ou les gens qui l'habitent, qui sait? À quoi ces renseignements peuvent-ils bien lui servir? Cette question demeure ouverte. Où sont situés les "*pays d'en bas*"? Il semble, d'après un employé des Archives nationales, que cette expression n'a pas été très utilisée. Il est certain que l'on peut lui donner la signification de Bas-du-fleuve par comparaison au pays d'en haut qui signifiait, à l'époque de l'Ancêtre, la région des grands lacs. Mais cette expression pourrait aussi avoir une autre explication, l'Acadie peut-être? Cette question aussi demeure ouverte pour l'instant.

Maintenant, est-ce que l'on peut relier ces trois faits entre eux? La réponse n'est pas encore évidente, mais il commence à se dessiner un lien. Si nous tenons compte ici du fait que, lors du baptême de son premier fils, le père Simon Foucault nomme notre ancêtre Alexandre Voyageur, le lien se précise. Il ne s'agit certainement pas d'un hasard, si le curé du Cap St-Ignace utilise ce terme pour qualifier notre ancêtre. Si nous ajoutons à tout cela ce que

l'Ancêtre nous dit lui-même dans sa lettre au Gouverneur, qu'il se trouvait "*dans les plaines du capmorosca*" à la fin de l'année 1729, nous avons maintenant un lien plus évident : il n'est pas sédentaire et semble voyager beaucoup, même si nous ne retenons que la Côte-du-Sud comme destination de ses voyages. Nous ne savons pas encore ce qui l'a amené à voyager autant. Peut-être trouverons-nous éventuellement quelles étaient les raisons qui l'y ont amené.

Nouvelle hypothèse ou fiction?

Pour chercher ces raisons, j'ai le goût de vous amener sur une piste sur laquelle nous allons avancer très prudemment, sans tirer de conclusion, car des recherches supplémentaires devront être faites pour vérifier cette piste.

Nous allons reprendre le terme de *voyageur*, utilisé par le père Simon Foucault, le terme de *commerçant* que nous pouvons voir dans l'acte de décès de l'ancêtre, les mots *volontaire* et *engagé* que nous avons trouvés dans certains documents pour qualifier l'Ancêtre, le fait aussi qu'il connaissait le dénommé Joseph Martin "*habitant de la Rivière St-Jean*" et finalement le mot que l'Ancêtre utilise dans sa lettre au gouverneur, le mot "*pilotter*" et je vais utiliser ces différents mots pour vous guider sur cette piste.

Robert Rumilly⁸ nous dit qu'en 1672 les Acadiens du fleuve Saint-Jean se livrent surtout à la traite des fourrures. Nous savons qu'un peu plus tard (1734) notre ancêtre sera en relation avec un dénommé Joseph Martin qui est peut-être originaire de ce coin de l'Acadie.

Poursuivons avec les termes commerçant et voyageur et mettons-les ensemble, nous obtenons : commerçant-voyageur. Si je me réfère à un texte de l'historien Pierre Dufour⁹, il utilise un terme très proche de cela, soit : marchand-voyageur. Or, il utilise ce terme pour désigner ceux qui faisaient le commerce des fourrures avec les tribus amérindiennes, les coureurs des bois. De plus, dans ce même texte, il nous dit aussi que "*les coureurs des bois se*

sont recrutés chez les jeunes gens sans professions, des volontaires, ordinairement des soldats ou des engagés arrivés au terme de leur contrat”. Cela pourrait bien s’appliquer à notre ancêtre. Avec ce texte nous trouvons une nouvelle signification au mot volontaire : jeune gens sans profession¹⁰.

Finalement, prenons le fait que l’Ancêtre nous précise qu’il a “pilotter” ce qui vraisemblablement était un détachement de police faisant route vers Québec, et associons ce fait à celui que les coureurs des bois étaient les gens tout indiqués pour servir de guide puisqu’ils connaissaient probablement mieux le pays que quiconque. On commence ici à avoir une série de faits troublants qui me laissent songeur.

Les découvertes des derniers mois nous ouvrent une nouvelle piste de recherche. Je crois que nous aurions intérêt à orienter cette recherche sur le dénommé Joseph Martin. Cela pourrait nous fournir des indices susceptibles de nous faire avancer. Qui était-il, et de quelle nature pouvaient être ses relations avec l’Ancêtre? Étaient-elles amicales ou bien professionnelles? Il serait surprenant que ce Martin n’ait été qu’une simple connaissance parce qu’à ce moment-là, l’Ancêtre ne lui aurait pas prêté d’argent. Ce Joseph Martin était-il celui de La Pocatière ou l’un de ceux recensés à la rivière Saint-Jean en Acadie?

Voilà des questions qui peuvent être posées et dont les réponses pourraient nous apporter de nouveaux indices pour nous aider à découvrir ce qu’a bien pu faire notre ancêtre en terre de Nouvelle-France.

Hypothèse à abandonner

Au cours de la recherche, compte tenu des difficultés que nous avons à retrouver des traces de la présence de notre ancêtre en Bretagne et au Québec, nous avons pensé, à un certain moment, que l’Ancêtre aurait pu avoir avantage à se dissimuler. Cette hypothèse avait le mérite d’expliquer le fait qu’il se soit installé à l’extrémité de la colonie, loin des lieux du

pouvoir et de la justice. La découverte de cette lettre au Gouverneur doit nous faire abandonner cette hypothèse. Il est clair que si cela avait été le cas, l’Ancêtre ne se serait jamais impliqué dans cette affaire Rousselot comme il l’a fait. Il nous dit dans sa lettre qu’il a pris Rousselot, “ce fin voleur d’église” et que par la suite il l’a amené à Québec, et ce, à deux reprises, en 1729 et en 1733, quoique la dernière fois, cela n’ait pas fonctionné. Il a aussi piloté monsieur Duburon, qui était officier dans la marine, et monsieur St-Simon, un lieutenant de police. Ce n’est pas là le comportement de quelqu’un qui cherche à dissimuler des choses aux autorités, mais bien celui de quelqu’un qui a un sens civique élevé. Il nous le prouve lui-même, d’ailleurs, par la phrase suivante : “J’ose offrir mes petits ser-vices a sa majesté quoy-que indigne d’estre honoré de ses ordres”.

Ce n’est pas là le comportement de quelqu’un qui cherche à dissimuler des choses aux autorités, mais bien celui de quelqu’un qui a un sens civique élevé.

Rousselot, ce fin voleur d’église

Nicolas Gulet, dit Rousselot, était un

récidiviste, un voleur notoire, dont la spécialité était le vol d’objets religieux. Lorsque l’Ancêtre lui met la main au collet à la fin de l’année 1729, Gulet est un évadé de prison et il est recherché pour des vols commis en juillet de la même année à la sacristie de l’église de Charlesbourg et chez les Jésuites. Il avait volé, entre autres, “une boîte d’argent servant à apporter le sacrement aux malades” et divers objets sacerdotaux¹¹. En plus des objets du culte, l’Ancêtre nous dit aussi qu’il volait à peu près tout sur son passage : “En liberté il paye bien La bonté quils ont eus pour Luy, car il vole Tout a main et ne marche que de nuit, bas, soullier, bonet, chemise, argent ; en un mot tout luy est bon”. Il semble aussi que ce soit un beau parleur puisque le nommé Castonguay, de la paroisse de St-Roch, l’a laissé partir malgré le fait que l’Ancêtre l’ait lié “entour du madrié”.

L’Ancêtre ayant amené ce Rousselot en janvier 1730 à Québec, son procès aura lieu en juin de

la même année. Il sera jugé avec son complice, un dénommé Vincent Beauval, avec qui il avait commis les vols à l'été de 1729. Les deux compères avaient déjà été emprisonnés auparavant. Rousselot sera condamné "*à être battu et fustigé, nu, de verges, par l'exécuteur de la haute justice dans les carrefours et lieux accoutumés de Québec, et à être marqué et flétri d'un fer chaud, marqué d'une fleur de lys sur l'épaule dextre en la Place Royale de la basse ville, et, en outre, à garder la prison jusqu'au départ des vaisseaux de cette année pour être mené et conduit aux galères de Sa Majesté et y servir comme forçat l'espace de neuf années*"¹². Rousselot fera appel et verra celui-ci rejeté le 3 juillet 1730. Finalement, il trouvera le moyen de s'évader une autre fois puisque l'Ancêtre le capture de nouveau après le vol de "*soullier françois*" qu'il commet à l'église de L'Islet en novembre 1733.

L'intendant Hocquart ordonnera à tous les capitaines et autres officiers de milice de "prêter main forte à Alexandre Le breton pour l'arrestation d'un quidam".

Suite à ce vol, l'Ancêtre écrira au Gouverneur la lettre qui fait l'objet du présent article pour lui demander l'aide de la milice. Le 4 décembre suivant

sa requête au gouverneur Beauharnois, l'Ancêtre se verra répondre d'une façon favorable¹³. L'intendant Hocquart ordonnera à tous les capitaines et autres officiers de milice de "*prêter main forte à Alexandre Le breton pour l'arrestation d'un quidam*". Alexandre de K/voach semblait donc avoir une certaine écoute auprès du gouverneur.

Nous pouvons voir aussi, dans le texte de Hocquart, que celui-ci le nomme : Alexandre Le breton. C'est donc qu'il est très bien connu sous ce vocable partout sur toute la Côte-du-Sud, sinon l'intendant aurait pris la peine de lui donner son véritable nom. Depuis fort longtemps, nous savions qu'il avait une certaine notoriété. Nous avons vu que, lors de son décès, toute la paroisse de Kamouraska avait assisté à son inhumation. La façon dont l'intendant Hocquart a rédigé son ordonnance

peut nous faire penser maintenant que sa notoriété était au-delà des limites de la paroisse de Kamouraska. L'ancêtre doit peut-être cette fameuse notoriété à son implication depuis 1729 dans cette affaire Rousselot, ayant capturé à deux reprises ce récidiviste. Si on passait maintenant aux autres personnages que l'ancêtre cite dans sa lettre.

Le gouverneur Beauharnois¹⁴

Charles de La Boische, marquis de Beauharnois, a été le 15^e gouverneur de la Nouvelle-France. Il était né en 1670 et était le 4^e garçon de François et de Marguerite Pyvart de Chastullé. Le jeune Charles entre dans la marine comme aspirant en 1686, à l'âge de 16 ans. Il sera promu enseigne en 1692 et lieutenant en 1696. "*Il s'embarqua à Brest, l'année suivante, sur le Superbe, comme commissaire de l'escadre, commandée par le vice-amiral, le marquis de Nesmond. En 1699, il est fait capitaine d'infanterie de marine, de frégate en 1707, de vaisseau en 1708, chevalier de Saint-Louis, le 28 juin 1718*". Il épousa, le 6 avril 1716, Renée Pays, veuve de Pierre de Hardouineau, seigneur de Laudanière et beau-père de son frère.

Le 11 janvier 1726, le roi le nomme gouverneur général de la Nouvelle-France. Il arrivera à Québec le 28 août suivant et entrera en charge le 2 septembre. Durant son règne, il s'occupera de la compagnie des Sioux. Il signera un traité avec cette nation. "*Par la suite, durant toute la durée de son gouvernement, il ne cessera de conseiller M.de la Vérendrye et ses fils dans les découvertes de l'Ouest*". Il mettra fin aussi à un conflit entre le Conseil supérieur et le clergé. Le tribunal supérieur empiétait dans les affaires ecclésiastiques. "*Il s'appliqua aussi, durant toute son administration, à mettre en vigueur la discipline militaire parmi les officiers et les soldats*".

En mars 1732, le roi le nomme Chevalier commandeur surnuméraire de l'Ordre de Saint-Louis ; le 29 mars 1738, grand'croix ; le 1^{er} mai 1741, vice-amiral. Il sera rappelé en France le 19 septembre 1747, mais promu, le 1^{er} juillet 1748,

lieutenant-général des armées navales du royaume. Il est mort à Paris le 12 juillet 1749.

Gilles Hocquart

Gilles Hocquart est né en 1694. Il a été contrôleur au port de Rochefort, mais c'est au port de La Rochelle qu'il s'embarquera sur le vaisseau l'Éléphant, le 28 juin 1729, à destination de la Nouvelle-France. Son arrivée sera marquée par le naufrage de son bateau, le 1^{er} septembre suivant, à un endroit du fleuve nommé Cap brûlé.

D'abord nommé commissaire général, il remplacera, à titre intérimaire, Claude Thomas Dupuy avec qui le gouverneur Beauharnois a eu des démêlés dans le conflit entre les autorités ecclésiastiques et le Conseil supérieur. Il est confirmé dans ses fonctions en 1731. *“ En une vingtaine d'années, Hocquart fit progresser le peuplement et l'agriculture, notamment en octroyant des seigneuries dans la région du lac Champlain et en Nouvelle-Beauce. Il assura le parachèvement du chemin du Roi, sur la rive gauche du Saint-Laurent, en plus d'encourager la construction navale, le développement des exportations, la production industrielle aux Forges du Saint-Maurice, tout en maintenant un assez bon équilibre des finances publiques. De retour en France en 1748, il fut d'abord, jusqu'en 1763, intendant du port de Brest et, à ce titre, il demeura en contact avec la colonie en aidant plusieurs acadiens déportés à s'établir en France et en assurant l'armement de navires à destination de Québec pendant la guerre de Sept Ans. Il fut nommé conseiller d'état en 1764 et jusqu'à son décès, il se vit confier l'intendance des classes de la Marine. ¹⁵”* Il sera l'avant-dernier intendant de la Nouvelle-France. Son successeur sera Bigot.

“ Monsieur de Léry ”¹⁶

Gaspard Joseph Chaussegros de Léry est né le 3 octobre 1682 et baptisé dans la paroisse Sainte-Marie-de-la-Seds, à Toulon. Son père, Gaspard Chaussegros, était ingénieur et sa mère se nommait Anne Vidalle. Il est envoyé au Canada

en 1716 pour lever les plans des fortifications de la ville de Québec. Il sera nommé ingénieur en chef de la Nouvelle-France et travaillera à de nombreux travaux de fortification et de construction d'édifices tant à Québec qu'à Montréal. Il épousera Marie-Renée Legardeur de Beauvais, née à Montréal le 5 octobre 1697. Le mariage aura lieu à Québec le 13 octobre 1717. Le couple aura onze enfants entre 1720 et 1734. Chaussegros de Léry est décédé à Québec le 22 mars 1756.

“ Monsieur Duburon ”

Jean Joseph Ferré ou Feray dit Duburon est né en 1679. Il est le fils de Joseph et de Françoise Dehouvé, de Saint-François-de-Rennes en Bretagne. Tiens donc, un compatriote d'Alexandre de K/voach !

Mgr Tanguay nous dit qu'il est né en 1675 à Rennes et qu'il est arrivé au Canada en 1713. Cette date d'arrivée est, à mon avis, peu plausible puisque le 6 février de la même année il épouse Catherine Miville Deschênes à Québec (Fournier). Il est donc arrivé un peu plus tôt, lui aussi. Il se maria en seconde noce le 26 février 1718 avec Jeanne Durand. Le couple a eu huit enfants et demeurait à Québec. Ce Duburon était écuyer et officier dans les troupes du détachement de la Marine. Clément, le président de notre association, qui a fait la recherche sur ces différents personnages, nous dit que ledit Duburon a eu plusieurs démêlés avec son voisin pour la hauteur de sa cheminée. Un vrai breton quoi!

“ Monsieur St-Simon de Rimousquy ”

Charles-Paul Denys de Saint-Simon¹⁷ est né à Québec le 31 janvier 1688. Il était le fils de Paul Denys de Saint-Simon et de Marie-Madeleine de Peiras. Il a succédé à son père comme grand prévôt de la Maréchaussée le 3 septembre 1714. A ce titre *“ il eut à rechercher les criminels en toutes saisons, à travers un pays couvert de forêts et coupé par plusieurs cours d'eau. Dans cet immense territoire, il n'était pas facile de mettre la main sur les coupables, d'autant plus que les habitants préféraient les cacher plutôt*

que de les livrer à la justice. ” On voit, dans ce passage, la confirmation de ce qui est arrivé au prisonnier de l’Ancêtre.

Le sieur de Saint-Simon a épousé à Québec, le 17 octobre 1713, Marie-Joseph Prat, fille du capitaine de port Louis Prat. Le couple a eu 16 enfants. Il est décédé, à Québec, le 7 septembre 1748.

Conclusion

Le nouveau document qu’est la lettre de l’Ancêtre au gouverneur Beauharnois a le mérite de venir nous confirmer le fait que notre ancêtre était un homme instruit. Il soulève aussi de nouveaux questionnements sur sa date d’arrivée en Nouvelle-France, sur ce qu’il a bien pu faire au pays et finalement sur son identité elle-même.

Certaines pistes méritent que nous les explorions plus à fond, celle de Joseph Martin bien sûr, mais aussi celle de Claude Chamberland qui paraît intéressante. Pourquoi l’Ancêtre qui semble ne pas avoir beaucoup d’argent en 1733 engage-t-il une personne, dès l’année suivante, “*pour aller selon sa destinée*”? Il faut que l’Ancêtre y trouve un certain profit pour verser en salaire à ce dénommé Chamberland l’équivalent d’un an de traitement pour un soldat ou un laboureur. Est-il possible que le dénommé Chamberland et Joseph Martin aient été en affaire avec l’Ancêtre dans une histoire de traite de fourrures?

Voilà, pour l’instant, où se situe la recherche sur Alexandre de K/voach. Nous continuons, Clément et moi, à reconstituer pièce par pièce, l’histoire de notre ancêtre commun. Nous pouvons dire qu’il ne se laisse pas découvrir facilement et que les quelques deux cent soixante années qui nous séparent de lui ne nous

facilitent pas la tâche non plus. Souvent, nous ne pouvons que faire des hypothèses et des déductions. La découverte de documents vient parfois confirmer ou même infirmer nos hypothèses. Mais malgré tout, nous pouvons constater aujourd’hui que nous avons fait de très grands pas, depuis ce jour de novembre 1978 où une quinzaine de personnes ont jeté les bases de notre Association.

François Kirouac, 9 novembre 1998.

- 1) ANQ, Fonds gouverneur, régime français (R1) R1/1
- 2) Le trésor des Kirouac, numéro 51, page 10 et 11.
- 3) Dictionnaire universel de Messire Antoine Furetière, abbé de Chalivoy, de l’Académie française, seconde édition, revu, corrigé et augmenté par M Basnage de Beauval, publié chez Arnaud et Reiner Leers, Rotterdam 1701.
- 4) Notaire Bernard de la Rivière, 5 juillet 1718.
- 5) Inventaire des greffes des notaires du régime français, numéro XXII, Abel Michon (1709-1749), Éditeur officiel du Québec, 1970.
- 6) Le trésor des Kirouac, numéro 51, mars 1998, page 12 et numéro 53, septembre 1998, pages 9, 10 et 11.
- 7) Notaire Rageot.
- 8) L’Acadie française, 1497 à 1713, Éditions Sides, Montréal, 1981, p. 111 à 113.
- 9) Les voyageurs et les engagés, Musée virtuel de la Nouvelle-France, Musée canadien des civilisations adapté par Hélène-Andrée Bizier. (Disponible sur Internet).
- 10) Voir le texte sur Joseph Martin où il est question du mot volontaire, Le trésor des Kirouac, numéro 53, septembre 1998, page 9 à 12.
- 11) ANQ, registres du Conseil supérieur, procédures judiciaires en matières criminelles, Tome IV. (microfilm : 4M001848B, folio 1 à 133).
- 12) ANQ, jugements et délibérations du Conseil supérieur de la Nouvelle-France, tome II, 1717-1760, page 140 et 141.
- 13) ANQ, Fonds intendant, E1, série E1, S1/11, Ordonnance
- 14) Tiré de R.P.L. Le Jeune, Dict.gén. du Canada, Université d’Ottawa, 1931.
- 15) Dictionnaire illustré des noms et lieux du Québec, Publications du Québec.
- 16) Tiré de : Planète Québec, Les villages de nos ancêtres, Marcel Fournier. (Disponible sur internet).
- 17) André Lachance, dictionnaire biographique du Canada, numéro 111, 1741 à 1770, page 192.



**Ordonnance à prêter main forte à Alexandre Le Breton
pour arrêter le quidam**

4 décembre 1733

Ordre à tous Capitaines de Milice et autres officiers de prêter main forte à Alexandre Le Breton pour l'arrestation d'un quidam vagabond dont le signalement suit. Ledit Le Breton est domicilié chez son beau-père le nommé Rodriguez, Cap St-Ignace.

Fait à Québec.

Original signé Hocquart

Gilles Hocquart Chevalier Conseiller du Roy en ses Conseils Intendant de justice Police et Finances de La nouvelle France

Il est ordonné a tous Capitaines et autres Officiers de Milice requis de prester main forte au S[ieu] r Alexandre Le Breton domicilié au Cap S[ain] t ignace Chez le nommé Rodriguez Son beau-père habitant dud[it] Cap pour poursuivre et arrester un certain quidam vagabond qui a fait pluSieurs vols dans lad[ite] Coste, et dont le Signalement est ensuite du présent ordre; mesme enjoint a tous Capitaines et autres officiers de milice au cas que led[it] quidam Se trouve dans leurs Costes de le faire arrester et conduire sous bonne et seure garde En cette ville mandons & fait a Quebec le 4 Décembre 1733.

Hocquart

Ensuit le Signalement dud[it] quidam

hauteur environ 4 piedz et demi, cheveux noirs a ras des oreilles, Les yeux bleux Le Front ridé, La barbe follette et blonde Le nez tirant Sur le camus et relevé Le visage Sec et efilé Le teint livide marche de travers un pied en dehors et L autre en dedant La voix aigre et Forte ne parle pas bien franc agé d'environ 23 a 25 ans, avoir une veste bleue et boutons de cuivre lors que le S[ieu] r alexandre l'a arrêté pour la premiere fois.

Transcription : M. Guy Perron

Contrat d'embauche d'un certain Claude Chamberlant
par Alexandre de K/uoach

21 mars 1734

Par devant le notaire royal en la prevosté de québec---Soussigné y residant et témoins Cy bas nommés fut present---Claude Chamberlant volontaire de présent demeurant a L'Isle--- au oye Lequel de son bon gré et volonté et s'en aucunes contrainte---a reconnu et confessé par ces presentes. s'estre engagé et---sans gage par ces d[i]^{tes} presentes au Sieur alexandre---de present residant au Cap S[ain]^t ignace a ce present et---acceptant qui a pris et retenu led[it] chamberlant pour son--- engagé pour aller dans les pays d'en bas selon sa destiné--- et par led[it] chamberlant de luy obéir en tout ce qui luy--- sera commandé par led[it] s[ieu]^r alexandre dhonneste et licitte--- cette engagement ainsy fait a la charge par le dit--- alexandre de luy payer pour son voyage la somme--- de soixante livres argent sonnante, le tem[p]s comme--- le jour du depart du Cap pour faire route a la volonte--- dud[it] alexandre⁺ ;cette engagement ainsy fait a la charge--- par led[it] preneur de le nourrir durant tout le temps quil sera--- en son service; avec trois livres de tabac que led[it] preneur--- luy fournira pour tout le tem[p]s cy dessus dit, fournira led[it] --- preneur aud[it] Chamberlant tous les souliers sauvages qui luy---sera necessaire pour son service durant le tem[p]s quil sera--- a son service ; car ainsy et promettant et obligeant--- et fait et passé en la maison du Sieur François Caron--- officier de milice et de François Guimon aussy officier[?] --- temoins demeurants aud[it] lieu de Cap S[ain]^t ignace qui ont--- que led[it] S[ieu]^r alexandre preneur et notaire Signé et led[it] --- Claude Chamberlant engagé déclaré ne sçavoir escrire--- ny signer de ce enquis suivant lordonnance---

Alexandre de K/uoach

François Carron

Rageot no^{re}

En marge :

⁺ jusques a la S[ain]^t michel prochaine et le tem[p]s de la S[ain]^t michel estant eschu, le surplus de tem[p]s luy sera payé au prorata de la somme de soixante livres.

[?] Apres midy le vingt un mars mil sept cens trente quatre.

Transcription : M. Guy Perron.

Les traits représentent les changements de lignes.

Note :

Selon l'historien Pierre Dufour, dans son article sur les voyageurs et les engagés, les soixante livres que l'Ancêtre paye à Claude Chamberlant représentent le salaire annuel moyen pour les soldats, laboureurs, bêcheurs et scieurs de long. Ce niveau de salaire est au bas de l'échelle salariale des engagés. Par comparaison, les matelots et les canonniers font un salaire annuel qui se situe entre 120 et 140 livres, c'est un salaire qui équivaut à celui des maîtres, soit ceux qui ont franchi les étapes de l'apprentissage de leur métier et qui peuvent en transmettre les secrets.

En provenance du secrétariat

Renouvellement de l'adhésion

Depuis l'envoi de la dernière revue, vous avez été soixante à me faire parvenir votre renouvellement pour l'année 1999. Si je tiens compte de ceux qui avaient renouvelé lors de notre rencontre au mois

d'août et de ceux qui sont membres à vie, il y avait quatre-vingt dix neuf membres en règle le 15 novembre dernier. Par région, la répartition se fait comme suit :

Régions	1999	2001	MAV	Totaux
Québec - Beauce	23		1	24
Montréal - Outaouais- Abitibi	27		1	28
Bas-St-Laurent et Atlantique	8			8
Estrie - Mauricie et Bois-Francs	19	1		20
Sagunay et Lac-St-Jean	8			8
Ontario - Ouest et Pacifique	4			4
USA	7			7
Totaux	96	1	2	99

De ces quatre-vingt dix neuf membres, vingt-trois ont renouvelé à titre de membre bienfaiteur et huit n'étaient pas en règle en 1998, à cela il faut ajouter 10 abonnements cadeaux. Je pense que le message que les membres du conseil d'administration vous ont fait, lors de l'assemblée générale, a été bien entendu. En effet, si nous prenons pour acquis que tous ceux qui étaient membres en 1998 feront leur renouvellement bientôt, cela nous donne une possibilité de cent quatre-vingt un membres, ce serait 18 de plus que l'an passé. Mais il reste du travail à faire et nous comptons sur votre collaboration pour ce faire.

Lors de la dernière assemblée du conseil d'administration, il a été décidé que la présente revue ne serait expédiée qu'à ceux qui ont fait leur renouvellement au 1^{er} décembre. Par les années passées, la revue de septembre et celle de décembre étaient expédiées à tous ceux qui figurent

sur nos listes (deux cent soixante personnes). Nous espérons, de cette façon, favoriser plus d'adhésions à notre association. L'expérience des dernières années nous a montré que ce n'était pas le cas. Nous avons donc dû prendre cette mesure afin de diminuer les coûts entourant la publication de notre revue et éviter ainsi de connaître un déficit pour une 3^e année consécutive.

Site Internet

Depuis le 6 juillet dernier, plus de 550 personnes ont visité notre site Internet. Il n'y a aucun doute qu'il s'agit là d'une vitrine sur le monde qui nous donne une remarquable visibilité. Nous espérons que cette visibilité se traduira bientôt par l'adhésion de nouveaux membres.

Dons à l'Association

Depuis la dernière revue, vous avez été nombreux à faire des dons à

En provenance du secrétariat

l'Association, que ce soit pour le fonds d'administration (233 \$) ou le fonds de recherche (540 \$). Les membres du conseil d'administration tiennent à vous remercier très sincèrement pour votre générosité.

Fonds pour la recherche du lieu d'origine de l'Ancêtre en Bretagne.

Dans la revue de septembre 1997, je vous faisais un compte rendu de l'état du fonds qui se situait alors à 1465 \$. Avec les derniers dons que vous venez de faire nous avons reçu, à ce jour, la somme de 2005 \$ dans ce fonds depuis son lancement le 8 août 1993.

Les membres du conseil d'administration ont résolu, lors de leur dernière assemblée, de se servir des argents de ce fonds pour couvrir les frais de décryptage des documents, découverts dans le cadre de la recherche, ici même au Québec. Ces frais sont, à ce jour, de 470,80 \$. Ce décryptage de document est rendu nécessaire pour la continuation de la recherche puisqu'ils sont tous rédigés en vieux français et pas toujours facile à lire. Il est donc primordial de les faire lire par une personne habituée à ces textes. Jusqu'à présent, les argents de ce fonds n'avaient servi qu'à défrayer les coûts de la recherche en Bretagne.

Finalement, lors de la même assemblée du conseil d'administration, nous avons autorisé le paiement d'une dernière facture de M Le Petit, facture datée de 1995 au montant de 417,50 \$. Ce montant avait été assumé par Jacques Kirouac qui avait tenu compte de l'état des finances de notre association et décidé d'attendre de meilleurs jours pour présenter cette facture. La situation du fonds s'étant grandement améliorée cet

automne, les membres du conseil d'administration ont donc résolu d'effacer complètement cette dette et de lui rembourser le montant qu'il avait déboursé.

A ce jour, nous pouvons donc faire le point sur le coût total, assumé par l'Association, pour la recherche sur le lieu d'origine de l'Ancêtre et sur le personnage lui-même. Depuis 1991, c'est un montant de 3,361.42\$ qui a été investi dans cette recherche.

Rencontre des membres pour 1999

C'est à Warwick, dans les Bois-Francs, que se tiendra notre rencontre en 1999. Les membres du conseil d'administration, lors de leur dernière assemblée, ont donné le feu vert au comité provisoire formé pour la circonstance. Il s'agit de Renaud Kirouac, le frère de notre président, d'Hélène Kirouac, de Marguerite Kirouac Beudet et de Céline Kirouac, tous trois membres du conseil d'administration. Bien sûr, ce comité provisoire pourra s'adjoindre, éventuellement, d'autres personnes pour l'organisation de cette rencontre. Le thème retenu est : ***L'apport des familles Kirouac et autres familles apparentées à l'histoire des 125 années d'histoire de cette petite ville des Bois-Francs.*** Le programme provisoire sera publié dans le prochain numéro de notre revue en mars.

En terminant, au nom des membres du conseil d'administration, je désire vous souhaiter, à vous et à votre famille, un Joyeux Noël et une Bonne Année 1999.

François Kirouac, 17 novembre 1998.

La lettre K

Vous êtes-vous déjà demandé quel importance peut bien avoir la première lettre de votre patronyme ? Depuis toujours, les artistes se sont intéressés à la typographie en image. Le "K", dit-on, est une lettre vivante, en mouvement, une lettre qui marche...

Lorsque vous regardez attentivement la page couverture de la monographie "L'Album", parue en 1980, peut-être êtes-vous surpris par les différentes signatures de plusieurs Kirouac. Chaque individu a une manière qui lui est propre de tracer les lettres de l'alphabet. À l'avenir, à chaque fois que vous signerez votre nom, pensez-y...

Dans le domaine de la publicité le "K" de Kellogg's et le "K" de Kodak sont les plus connus. Ces deux compagnies sont très fières de s'afficher ainsi. Et vous, est-ce que cela vous rend particulièrement fier ou est-ce que ça vous laisse indifférent ?

J'espère qu'en regardant attentivement les deux pages qui suivent vous vous laisserez charmer par la beauté des dessins que des artistes ont créé juste pour le plaisir...



Marie Kirouac

The letter "K"

Have you ever wondered about the importance of the first letter of your surname? Artists were always interested in typographical styles. The "K" is a letter that's alive, has motion, and it's a letter that walks ...

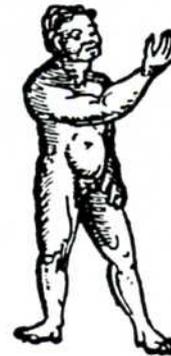
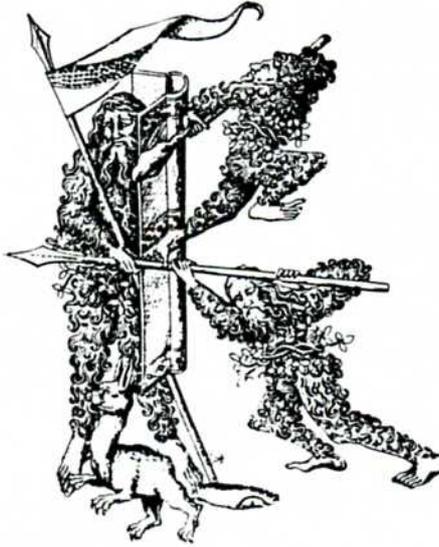
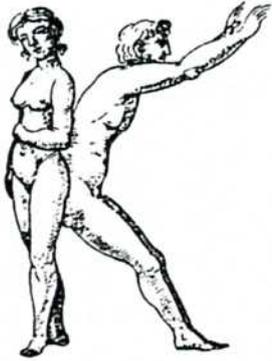
When you look attentively to the cover of the family history book "L'Album," published in 1980, you will be surprised by the many different signatures of Kirouacs. Individuals have their own unique penmanship to express the letters of the alphabet. In the future, each time you write your name, give it some thought ...

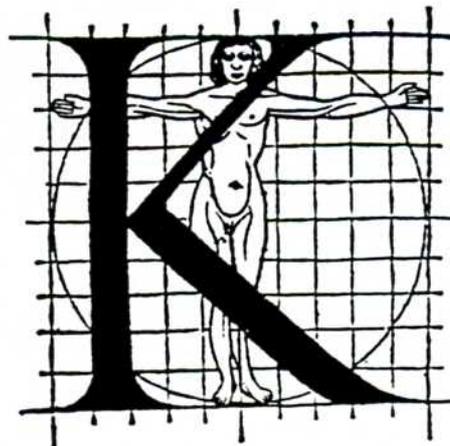
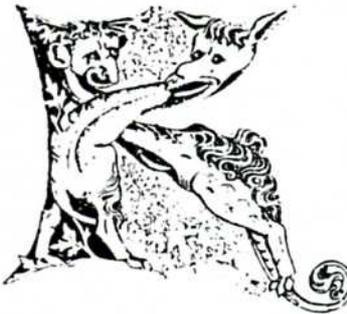
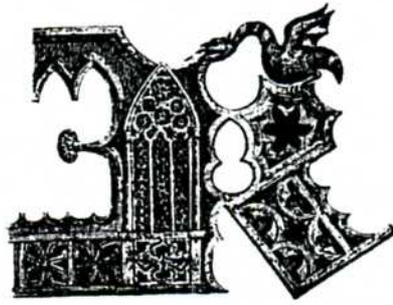
In advertising, the letter "K" of Kellogg's and the letter "K" in Kodak are best displayed. These two companies are very proud to be represented as such. Are you similarly proud or are you indifferent?

I hope that by paying close attention to the following two pages, you will be absolutely charmed by the beauty of these drawings that artists have created for mere pleasure ...



Marie Kirouac





LES KIROUAC / KEROUAC ONT 20 ANS!

Le 17 octobre dernier, à l'invitation de Jacques, se sont réunis une vingtaine des nôtres, dont plusieurs de la première heure pour souligner le 20ième Anniversaire de notre Association. *Qu'il me soit permis de remercier sincèrement Jacques et Alberte pour cette heureuse initiative et pour nous avoir accueillis chez eux à Ste-Foy.* Toute la soirée, il y régna une atmosphère de chaleureuse convivialité et la joie de se revoir était palpable.

Invité à prendre la parole, j'ai mis l'accent sur le fait que, lorsqu'on arrive à 20 ans, on a atteint l'âge de la maturité. *Le fait qu'un bon nombre des nôtres ont depuis « quitté la grande maison » de l'Islet-sur-Mer dans laquelle nous n'étions pas moins de 700 en 1980, nombre qui s'est fixé bon an mal an entre 160 et 180 membres, est déjà en soi un signe de maturité.* Pour une famille relativement peu nombreuse, comme c'est notre cas, la réussite est digne de mention. De plus, nous faisons partie de la Fédération des familles-souches québécoises *et je voudrais souligner que Jacques, notre fondateur, nous y a représentés durant six ans dont trois ans à la présidence.* Notre grand poète Gilles Vigneault disait récemment : « Une souche, c'est mort! Pourquoi pas le tronc, les branches et les feuilles? » *J'aurais envie de lui répondre que notre famille les a ces feuilles, ces branches et ce tronc avec les 5000 descendants de Maurice-Louis Le Bris de Kervoach disséminés en Amérique. Pour ce qui est de la souche, plus personne n'en doute. Plus nos recherches avancent, ici comme en Bretagne, plus nous sommes sûrs que nous descendons d'un même immigrant breton qui a fait « souche » en Amérique.* Après des années de recherches, voilà que nous avons découvert depuis environ deux ans une centaine d'actes paroissiaux et notariaux qui constitueront ce que j'appellerais « notre coffret de papiers de famille ». ***C'est avec grand plaisir que j'attire votre attention sur l'important document découvert par François que vous lirez dans le présent numéro : « Lettre d'Alexandre De Kervoach au Gouverneur Beauharnois ».*** Malgré tout le mystère entourant l'origine de Maurice-Louis, espérons que nous connaîtrons un jour son visage et son lieu d'origine, lieu qui en a fasciné plusieurs parmi nous qui se sont rendus en Bretagne, dont Anselme, Jules-Adrien, Jack, Yvette, François, Hélène, Céline, Jacques, ma nièce Renée, mon neveu Pierre, moi-même et sans doute plusieurs autres. *Toutes ces démarches ne sont-elles pas annonciatrices d'un grand voyage en Bretagne avant longtemps?*

À titre de Président de l'Association et au nom de tous les Kirouac, je remercie Jacques et tous ceux de la première heure, comme aussi tous les autres qui ont contribué à garder bien vivante notre Association. Merci, Alberte et Jacques pour votre chaleureux accueil.

Clément KIROUAC, Novembre 1998

KIROUACS / KEROUACS ARE TWENTY YEARS OLD

Last October 16, from an invitation received from Jacques, about 20 of us reunited to celebrate the twentieth anniversary of our Association, including many of its original founders. *I sincerely wish to thank Jacques and Alberte for having taken the initiative of*

welcoming us into their home at Ste-Foy. As we gathered with old friends, a warm atmosphere of cordial ease and joy was felt throughout the whole evening.

Invited to say a few words, I accentuated the fact that when one reaches the age of 20, one has attained the age of maturity. *Considering that since 1980 many of ours have left the homestead of l'Islet-sur-Mer, at which time we were no less than 700, a family that now represents 160 to 180 members is in itself an indication of maturity.* For a relatively small family with so little members as it is in our situation, its success is worthy of mention. Furthermore, we are members of the *Fédération des familles-souche québécoises* and *I would like to give emphasis to Jacques, our founder, who has represented us during six years, three of which were as President.* The great poet Gilles Vigneault recently said: "A stump is without life! Why not the trunk, the branches and the leaves?" *I would like to tell him that our family has leaves, branches and a trunk of 5,000 descendants of Maurice-Louis Le Bris de Kervoach scattered throughout America.* In regard to the stump, there are no more doubts. The more our research progresses, here as in Brittany, the more we become convinced that we are descendants of the same Briton immigrant who established an ancestry in America. After many years of research, especially within the past two years, we have discovered a hundred parochial and legal acts that I will call "our ancestral chest with our family patrimonial papers." ***It is with great pleasure that I draw your attention to the important document discovered by Francois It can be seen in this publication, titled "Letter from Alexandre De Kervoach to Governor Beauharnois."*** Though the origins of Maurice-Louis still remain a mystery, let us be hopeful that someday, we will see his face and discover his birthplace, which has attracted many of us to travel to Brittany, such as Anselme, Jules-Adrien, Jack, Yvette, François, Hélène, Céline, Jacques, my niece Renée, my nephew Pierre, myself and without any doubt, many more. Isn't all of this an indication of a possible voyage to Brittany in the near future?

As President of the Association and in the name of all Kirouacs, I wish to extend our thanks to Jacques and to everyone from the very beginning of its foundation, as well to the many others, who have contributed in keeping our Association active. Thank you Albert and Jacques for a warm welcome.

Clément KIROUAC, November 1998



Merci à Jacques et Alberte de nous avoir accueillis, le 17 octobre dernier. Étaient présent, dans l'ordre habituel: Première rangée: Céline, Francine, Hélène, Raymonde, et Yvette. Deuxième rangée: Marie, Bruno, Jacques, Alberte, Éliane, Gisèle et Clément. Troisième rangée: Jean-Guy, Robert, Sarto, François, Pierre, René, Célyne et Louis.

Histoire d'une fondation

C'est en consultant le dictionnaire généalogique Tanguay que me vint l'idée de célébrer le 250^e anniversaire de l'arrivée de notre Ancêtre en Nouvelle-France. On était alors à l'automne 1977 et il restait trois ans avant de pouvoir souligner cet anniversaire. Selon Tanguay, notre Ancêtre serait arrivé en 1730 pour se fixer à Kamouraska où il fut inhumé en 1736. C'est en 1732 qu'il se maria au Cap-St-Ignace avec Louise Bernier qui lui donna trois enfants, Louis, Jacques et Alexandre. Si on perd la trace de Jacques, on sait que les deux autres firent souches. Voilà tout ce qu'on connaissait sur notre Ancêtre au moment où l'idée d'une célébration prenait racine pour marquer son arrivée en Nouvelle-France. Vingt-ans après, en en sait beaucoup plus, mais cela constitue une autre histoire.

La première démarche consista donc dans l'envoi d'une lettre le 9 novembre 1977 à tous les Kerouac et Kirouac dont le patronyme figurait dans l'annuaire téléphonique de la région de Québec, soit environ 140 personnes.

Suite à ce premier coup de sonde, près de 10 % me firent savoir d'une façon ou l'autre leur intérêt dans ce projet de célébration. Toutefois, peu semblait pouvoir s'impliquer personnellement dans cette aventure.

Aussi ce ne fut qu'un an après, soit le 31 octobre 1978, qu'une deuxième lettre fut expédiée aux mêmes personnes pour les inciter à la formation d'un comité permanent le 20 novembre suivant. Il était même précisé que s'il était impossible de former ce comité lors de la rencontre, le projet de célébration serait tout simplement abandonné.

Il n'en reste pas moins qu'entre ces deux lettres, les contacts pris avec les quelques personnes prêtes à s'impliquer personnellement permirent d'élaborer certains éléments d'un scénario qui pourrait s'appliquer pour les Fêtes de 1980. C'est ainsi que l'idée de rencontres régionales germa dans l'esprit de chacun comme un élément essentiel de notre stratégie de motivation. On parla déjà d'un voyage au pays de l'Ancêtre, de la publication d'une monographie et éventuellement d'une généalogie.

Tout était en place, du moins dans les grandes lignes, pour un projet qui semblait alors à portée de la main. C'est ainsi que le 20 novembre 1978, quinze personnes se présentèrent à la rencontre et signèrent un document qui devint l'acte de fondation d'un comité permanent, embryon de notre future Association de familles. Sans l'implication de ces quinze personnes, il n'y aurait pas eu de comité permanent pour organiser les Fêtes de 1980 et encore moins la fondation de l'Association des familles Kirouac comme telle quelques années plus tard. C'est pourquoi, ces quinze personnes sont considérées comme membres fondateurs d'une Association qui ne devint formelle qu'en 1983, soit l'année qui suivit la 2^e rencontre au Cap-St-Ignace en 1982 pour souligner le 250^e anniversaire du mariage de l'Ancêtre avec Louise Bernier.

Une troisième et dernière lettre fut envoyée le 9 mars aux familles Kirouac de la région de Québec pour leur annoncer la formation d'un comité permanent pour les Fêtes du 250^e anniversaire de 1980.

Cette lettre donnait aussi la division de la province en cinq régions où l'on retrouvait une concentration de familles Kirouac. Parmi les quinze membres fondateurs, huit formèrent en quelque sorte le premier exécutif qui se partagea le travail d'organisation des rencontres régionales en plus d'assumer les grandes lignes des retrouvailles de 1980 à l'Islet-sur-Mer. Il convient ici de rappeler le nom et la fonction de ces ouvriers de la première heure :

- François, responsable du centre du Québec : Cantons-de-l'Est et de la Mauricie;
- Louis, responsable de la région de Québec;
- Sarto, responsable du Saguenay-Lac-Saint-Jean;
- Jean-Guy, responsable de la région de Montréal, l'ouest de la rivière St-Jean et l'Abitibi;
- Robert, responsable du Bas-du-Fleuve et la Gaspésie;
- Alain, responsable de la généalogie;
- Raymonde, responsable de la monographie;
- Jacques, coordonnateur du comité central.

On était alors en mars 1979 et les membres du comité central ne perdirent pas de temps car les rencontres régionales débutèrent dès l'été suivant comme on verra ci-après.

Il y eut effectivement cinq rencontres régionales en 1979. La liste qui suit indique la date, l'endroit et le responsable :

16 juin à Québec par Louis K.

12 août à Warwick par Bruno K.

26 août à St-Eugène-de-L'Islet par Jean-Marie K.

29 septembre à Metabetchouan (Lac-Saint-Jean) par Maurice K.

27 octobre à Montréal par Pierre K.

Ces rencontres furent déterminantes et confirmèrent l'intérêt des familles Kirouac à des retrouvailles pour souligner l'arrivée de l'Ancêtre. La forte présence des familles Kirouac et des familles apparentées à ces rencontres constituait déjà un gage du succès de la fête de 1980 où plus de sept cents descendants et descendantes de l'Ancêtre purent se rencontrer pour témoigner de la fierté de leur origine bretonne.

Nos archives n'indiquent pas le nombre de participants à chacune de nos rencontres régionales, mais il est possible d'affirmer que le total rejoint facilement le nombre d'inscription aux fêtes de l'Islet. Il faut dire ici et le répéter que ces rencontres régionales s'avèrent l'élément déclencheur qui suscita un intérêt certain dans la réussite des retrouvailles de 1980.

C'est avec confiance qu'on fit à l'automne 1979 le bilan des cinq rencontres régionales. L'enthousiasme était évident au comité central qui au 30 avril 1980 en était rendu à plus de quinze réunions.

Il fut alors possible de publier le 1^{er} mai 1980, la liste définitive des organisateurs. Les huit premiers organisateurs dont on a déjà parlé ne sont plus responsables des régions et remplissent dorénavant des fonctions qui correspondent davantage à celles d'une structure d'organisation. Quant aux responsables régionaux, les rencontres en région permirent d'ajouter de nouveaux responsables. Ces nominations présageaient déjà l'implantation et le développement de notre future Association en province et par après dans l'Ouest canadien et aux États-Unis. On verra plus loin, la liste de ces organisateurs. Ce sont les membres de cette équipe qui en plus d'organiser les rencontres régionales, firent celles des grandes retrouvailles de 1980, sans oublier la rencontre de 1982 au Cap-St-Ignace pour souligner le 250^e anniversaire du mariage de l'Ancêtre.

Il est à noter qu'il n'y eut aucune démission et que la cohésion de cette équipe fut remarquable. L'Association leur doit non seulement sa création, mais sa survie ce qui est remarquable après l'enthousiasme du tout début. En effet, le comité central comme tel, constituait l'équivalent d'un conseil d'administration. C'est à la fin du mois 1981 que ce comité décida de jeter les bases d'une association de familles en transformant le comité central en véritable conseil d'administration où tous les postes furent remplis pas des membres de la région de Québec. Si dans un premier temps cet état de fait facilita les réunions du conseil et permit la mise en route de quelques projets comme la généalogie et notre revue familiale, la situation évolua pour le mieux avec l'apport de membres des régions de l'Estrie, de Montréal et de la Mauricie. Mais n'anticipons pas trop.

Le 10 décembre 1981, il y eut l'envoi de 1200 lettres pour l'adhésion des membres à leur Association de familles qui en novembre 1983 se joignit à la Fédération des familles-souches québécoises. Nous étions la onzième à le faire parmi les quelques deux cents associations de familles qui le firent un jour ou l'autre.

Voilà donc brièvement (!) esquissée l'histoire d'une fondation qui s'est révélée une aventure heureuse pour ses organisateurs et une fierté pour tous de retrouver ses origines bretonnes. Quant aux retrouvailles de 1980 à l'Islet-sur-Mer, cela pourra faire l'objet d'un autre reportage en l'an 2000!

Jacques Kirouac

Jacques Kirouac
Sainte-Foy



Le 17 octobre dernier, nous avons souligné le 20^e anniversaire de notre Association, 8 des 15 membres fondateurs étaient présents: dans l'ordre habituel: Robert, Jean-Guy, Jacques, Sarto, François, Raymonde, Louis et Bruno Kirouac.

Liste des organisateurs

Comité Central des Fêtes du 250e

- 1- Responsable du Comité central
M. Jacques Kirouac
- 2- Vice-Président
M. Robert Kirouac
- 3- Secrétaire
M. Jean-Guy Kirouac
- 4- Trésorier
M. Sarto Kirouac
- 5- Responsable des activités sociales
M. François Kirouac
- 6- Responsable de la généalogie
M. Alain Kirouac
- 7- Responsable de la monographie
Mme Raymonde K. Harvey
- 8- Responsable des communications
M. Louis Kirouac

Responsable des comités régionaux

- 9- Bas-du-Fleuve et Gaspésie
M. Jean-Marie Kerouac
- 10- Mauricie et Cantons-de-l'Est
M. Bruno Kirouac
- 11- Montréal, Abitibi et l'Ouest de la rivière St-Jean
M. Pierre Keroack
- 12- Saguenay, Lac St-Jean, Côte-Nord
M. Maurice Kerouac
- 13- Québec-Lévis
M. Louis Kirouac

Logo

Créé en 1981 par Raymond Bergeron, il est maintenant utilisé comme logo officiel de l'Association.

Il est composé de trois éléments principaux: le drapeau breton qui illustre la province d'origine de notre ancêtre en France, le drapeau québécois qui rappelle sa terre d'adoption et le K qui fait référence à la première lettre du nom Keroack peu importe les différentes calligraphies que l'on retrouve aujourd'hui.

Les bandes noires du drapeau breton sont légèrement ondulées pour rappeler que l'Ancêtre est venu en Nouvelle-France par bateau.

Les trois fleurs de lys du drapeau québécois représentent le trois

frères qui, selon la légende, seraient partis de Bretagne pour venir en Nouvelle-France.

De ces trois fleurs, celle de gauche fait référence à celui qui se serait mort durant la traversée, celle de droite à celui qui se serait prénommé Alex-andre et celle du centre à notre ancêtre commun; le k pointant vers celui-ci pour rappeler qu'il est le seul à avoir fait souche au Québec.

De plus, la composition comprend deux couleurs soient le noir pour représenter la Bretagne et le bleu pour le Québec.



- 1- FRANÇOIS K. ⓐ Resp: Centre du Québec
 296 BOUL. NEUVIALE
 DUBERGER QUEBEC
 G1P 3B1
 527-5176 → B. 643-1803

- 2- Louis K ⓐ Resp: Québec.
 9 MONTREUIL #1B
 VILLENEUVE QUEBEC
 663-3657

- 3/ SARTO K. ⓐ Resp: Saguenay + Le St.-Jean + C.N.
 903 Ave Paroody
 St-Foy
 688-0304 → B. 681-6271

4. Marie Hénault
 2118 Ch. St-Foy APP 116
 St-Foy
 CIV 1R8 B. 643,4707 R. 687 3000

5. Marie H. Hénault
 7120 Boul. Marie Bouvassie
 Charlesbourg
 638-6907 - Bureau 522-3037

6. Fernand Hénault Couture
 6500 Ave Edouard
 Charlesbourg
 626-1184

7. JEAN-LUY K. ⓐ Resp: Montréal + Abitibi.
 35 Rue Lamartine
 LEVIS 837-6275 → B. 833-3261.

8. Raymonde Hénault-Hévey Monographie.
 116 Place Juvence
 St-Foy. G2G 1K6. 812-7744

9- Robert Kirouac ⑤ Responsable / Bos du Fleuve / Chapelle
4973 ST Felix Travail : 835-5110 local 229
Cap Rouge Maison : 872-5738

10- ALAIN KIROUAC Diniologie
MARIE ANDRÉE KIROUAC
77. B ST. LOUIS
LÉVIS

Tel. : 833 2951

11- Mme Marcel Kirouac
1190 De Caillies
Lévis

Tel 527-9858

12- Mme Roland Kirouac
1186 Colbert # 114
St Foy Qui 10

Tel: 651-1239

13 Roland Kirouac
1186 Colbert app. 114
St Foy P.Q.

Tel: 651-1239

14 Bruno Kirouac
26 ST LOUIS
Wax Wick

819.
Tel 358-2251 - 2199

15- Jacques Kirouac
7777 Ave Stouff.
St-Foy -

{ 653-8517 - A
656-5063 - B.

Signature des 15 membres fondateurs lors des deux réunions
tenues à Ste-Foy le 20 novembre et le 5 décembre 1978.

Voici la liste de nos rencontres depuis 20 ans:

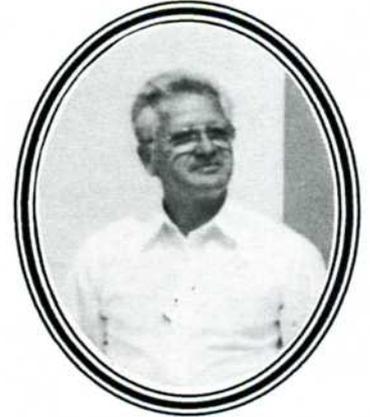
1. L'Islet-sur-Mer Les 16 et 17 août 1980
2. Cap-St-Ignace Le 5 septembre 1982
3. Nashua, New Hampshire USA
Les 8 et 9 septembre 1984
4. Kingsey Falls et Warwick
Les 10 et 11 août 1985
5. Québec Les 2 et 3 août 1986
6. Montréal Les 22 et 23 août 1987
7. Jonquière Les 2 et 3 juillet 1988
8. La Broquerie, Manitoba Les 5 et 6 août 1989
9. Kamouraska Les 28 et 29 juillet 1990
10. Hollis, New Hampshire USA
Les 6 et 7 juillet 1991
11. Montréal Les 1 et 2 août 1992
12. Trois-Rivières Le 8 août 1993
13. Québec Le 17 juillet 1994
14. Jonquière Le 9 juillet 1995
15. Saint-Cyrille-de-Lessard
Les 17 et 18 août 1996
16. Sainte-Angèle-de-Monnoir
Les 2 et 3 août 1997
17. Sainte-Justine-de-Langevin
Les 15 et 16 août 1998

Nos trois présidents



Jacques (02298) est notre président fondateur. Pendant plus de 13 ans, il a su s'entourer d'une équipe dynamique qui partageait son rêve. C'est ainsi que notre association a grandi, avec à sa tête un homme solide et déterminé. Il continue encore aujourd'hui à s'impliquer comme conseiller.

André, (01894) qui a accepté de relever le défi et qui a réussi avec brio à maintenir le cap d'août 1992 à juillet 1994. Depuis, il a choisi de s'impliquer pour les fêtes de sa municipalité, Ste-Croix-de-Lotbinière et pour plusieurs autres dossiers importants.



Clément (00800) notre président actuel, est très actif dans les recherches sur les traces de notre ancêtre autant du côté de la Bretagne que du côté québécois. Nous sommes tous très heureux qu'il ait accepté un deuxième mandat.

Merci à nos trois présidents qui à tour de rôle, depuis 20 ans, se sont dévoués sans compter à cette cause qui nous tient tous tant à coeur, soit la continuation de notre association.

Oui! 20 ans ...

Après les 20 ans d'existence de notre Association, nous pouvons nous demander si nous avons atteint les objectifs que nous nous étions fixés lors de notre fondation. Qu'il me suffise ici d'en rappeler quelques-uns : mieux faire connaître et développer notre patrimoine familial par une meilleure connaissance des personnes et de leurs œuvres; étudier l'implantation et la dissémination des familles Kirouac à l'échelle du continent américain; mieux connaître nos origines bretonnes par une recherche constante sur l'Ancêtre, sa famille et son lieu d'origine; conserver dans nos archives tout document qui se rapporte à l'histoire et aux faits des membres de notre famille; organiser des rencontres régionales et générales afin de mieux se connaître tout en commémorant certains événements et en soulignant l'apport de chacun au patrimoine familial; faire la mise à jour continue de notre généalogie et de l'histoire de nos familles; produire quatre fois par année la revue " Le Trésor des Kirouac ", dont le titre s'inspire du nom d'une légende sur notre famille et finalement, inviter toutes les personnes portant notre patronyme ou qui y sont apparentées à adhérer à notre association.

Je pense donc sincèrement que nos objectifs ont été atteints et que nous pouvons dire " **mission accomplie** " ! Si nous pouvons faire cette affirmation, c'est grâce à vous tous qui nous avez supportés durant toutes ces années **par la confiance que vous nous avez manifestée en renouvelant votre adhésion, année après année**, en participant à nos rencontres annuelles et en lisant notre revue à laquelle plusieurs d'entre vous contribuent et ce, de toutes les façons, se faisant ainsi le reflet de chacune de nos régions.

Arrêtons-nous un moment sur quelques statistiques qui nous permettront de réaliser le chemin parcouru depuis nos 20 ans. Depuis les débuts en 1983 et jusqu'à maintenant, avec ce **numéro 54**, il vous a été donné de lire pas moins de 1328 pages d'histoire de notre famille et ce, sans oublier notre tout premier écrit de famille " **L'Album** " et notre " **Généalogie** ", ce qui vient ajouter 750 pages additionnelles pour une meilleure connaissance de nos racines. Toujours dans les statistiques, saviez-vous que, durant toutes ces années, notre Conseil d'administration a tenu 113 réunions statutaires et géré un budget total de 135 000\$? N'est-ce pas que cela représente beaucoup de travail et de persévérance.

C'est toujours avec fierté que **nos présidents successifs, Jacques, André et Clément ont représenté notre Association lors de grands événements** qu'il me fait plaisir d'évoquer ici.. Ils étaient là lors du dévoilement d'une plaque commémorative au Jardin botanique de Montréal ainsi qu'au lancement d'un nouveau rosier au même endroit. De plus, ils ont été invités à divers lancements d'ouvrages portant sur le Frère Marie-Victorin et sur Jack Kerouac. Et puis, la

présence de notre Famille a été requise aussi dans diverses circonstances : par exemple à un colloque sur Jack Kerouac aux Etats-Unis, ou comme appui lors du procès de Jan, la fille de Jack Kerouac, devant les tribunaux américains. Notre revue s'est faite l'écho des diverses péripéties judiciaires entre le biographe de Jack Kerouac, Gerald Nicosia et la famille de Stella Sampas, dernière épouse de Jack. Notre Association a également apporté son support moral à Jan et à Nicosia afin de favoriser l'accessibilité des ouvrages de Jack aux universités américaines.

Comme vous pouvez le constater, notre Association a su manifester grandement sa présence au cours des années. Nous pouvons être fiers de toutes les actions que nos représentants ont posées au nom de l'Association des Familles Kirouac. **Il y a 20 ans, nous étions bien loin de nous douter de l'ampleur que prendrait le rameau naissant de notre jeune Association.**

Enfin, depuis juin dernier, Clément et François ont ouvert une fenêtre de notre " maison " sur l'Internet en y créant un site Web donnant ainsi une plus grande visibilité à notre Association. Qui sait, une telle présence dans les media modernes nous apportera peut-être des informations inédites sur les origines de notre Ancêtre...?

C'est dans cet esprit que je vous demande de communiquer à vos proches ainsi qu'à vos descendants ce sentiment d'appartenance. Portons bien haut le flambeau de notre famille et sentons-nous responsables de la survie de notre Association.

Marie Kirouac

Marie KIROUAC (00840)
Responsable de la Revue
" Le Trésor des Kirouac "

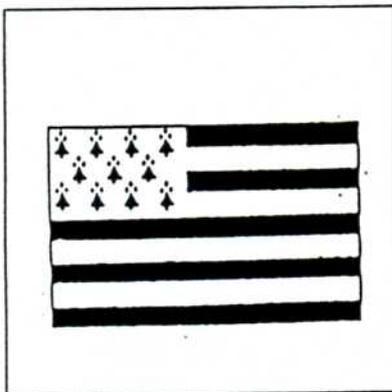


Hymne « national » des Bretons

Dans le No : 50 du « Trésor des Kirouac » (Décembre 1997), nous lançons un concours qui consistait à reconstituer le mot B R E I Z (Bretagne). Chacune des grosses lettres à assembler était accompagnée d'un couplet de l'Hymne et finalement du refrain. La beauté de ces couplets m'a incité à faire des recherches en Bretagne pour retracer la musique qui devait supporter ces magnifiques textes. C'est par un de mes correspondants de Châteauneuf-du-Faou (Bretagne) que j'ai pu obtenir la partition musicale de cet hymne que je vous présente aujourd'hui en versions française et bretonne. Pour avoir écouté maintes et maintes fois cette pièce interprétée à la bombarde et à l'orgue, je trouve que cette musique d'origine celtique est d'une éminente beauté. **Que diriez-vous d'une adaptation de cet hymne que nous pourrions chanter en chœur lors de nos Fêtes annuelles?** Nous aurions ainsi notre drapeau et notre chant de ralliement.

Recherches : **Clément Kirouac**

Adaptation : **Gilbert Duquette**, Musicien du Groupe québécois UZEB.



National Hymn of Bretons

I present to you today the music and words of an old traditional Breton hymn that was provided by a good friend from *Châteauneuf-du-Faou* in Brittany. This has somewhat a religious theme and one of overwhelming beauty that expresses the soul of the *Bretons*. I have given thought to an adaptation that would permit us to sing the hymn of our ancestors during our annual festivities. What do you think of this proposition?

REFRAIN

*Pays breton! J'aime l'Armor!
Un mur de mer te garde encor
Libre sous le grand soleil d'or!*

1er Couplet

*Nous, Bretons courageux, aimons la Patrie
Cette Armor qui partout est au premier rang,
Pour elle nos aïeux ont versé leur sang
Pour repousser la barbarie!*

2e Couplet

*Les hommes de chez nous sont des hommes braves;
Il n'est pas de peuple aussi valeureux.
De notre sol s'élève un chant merveilleux,
Les gwerzes et les sônes graves.*

3e Couplet

*Pays de nos vieux saints, des bandes sans nombre,
Quelle terre pourrais-je aimer comme toi?
Chaque mont, chaque val, emplit mon coeur d'émou,
Nos pères y dorment dans l'ombre!*

4e Couplet

*Si jadis tu fléchis à la guerre,
Bretagne, ton parler est resté vainqueur,
Un sang rouge et brûlant coule dans ton coeur,
reprends ta place de naguère!*

DISKAN

*O Breizh ma bro
Me' gar ma bro!
Tra ma vor mor
'Vel mur' n he zro
Ra vezo digabestr ma bro*

*Ni Breizhiz a galon hor gwir vro
Brudet eo an Arvor dre bed tro-dro
Dispont 'kreiz ar brezel tadoù ken mat*

*Ar Vretoned zo tud kalet ha krenv
N'eus pobl ken kalonek a-zindan an nenv
Gwerz trist, son dudius a ziwan bro*

*Breizh douar ar sent kozh, douar ar varzhed
N'eus bro all a garan kemet 'barzh ar bed
Pep menez, pep traonienn da'm c'halon zo kaer
Enno 'kousk meur a vreizhad taer*

*Mard eo bet trec'het Breizh er brezelioù bras
He yezh zo bepred ken bev ha biskoazh
He c'halon birvidik a lamm c'hoazh 'n he c'hreiz
Dihunet out breman, ma Breizh.*

Hymne «national» des Bretons

Bro Nozh ma Tadou

Vieux pays de mes Ancêtres

Paroles de François Jaffrennou

Musique traditionnelle



Ni Brei- zhiz a ga- lon, ka- romp hor gwir



vro bru- det eo an Ar- vor dre ar bed tro-

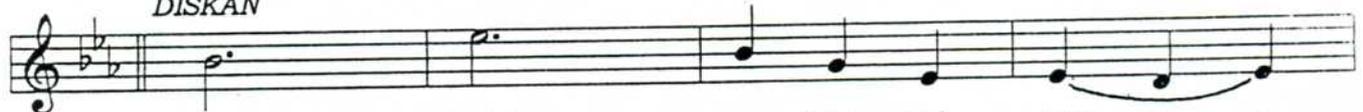


dro, dis- pont' kreiz ar brezel hon ta- dou ken



mat a skuil- has e- vi- ti o gwad.

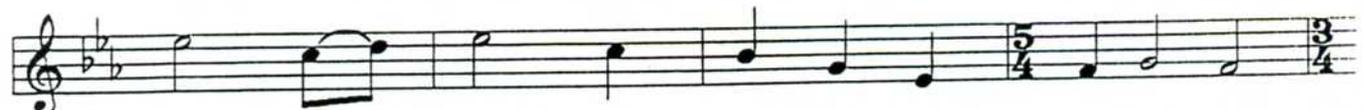
DISKAN



o Breizh ma bro me' gar - -



ma - bro! Tra ma vo- or mor 'vel- el



mir'n he - zro, Ra ve- zo di- ga- bestr ma



bro!



Mot-Mystère du 20e anniversaire

À l'aide des énoncés des pages suivantes, trouvez de qui il s'agit en utilisant votre mémoire et vos anciens numéros du Trésor des Kirouac. Quand vous aurez trouvé de qui il s'agit, encerclez son nom dans la grille ci-dessous. Avec les lettres restantes, vous pourrez ainsi composer une phrase, qui formera la phrase-mystère. Bonne chance à toutes et à tous !!!

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17
1	A	N	D	R	E	J	C	E	C	I	L	E	O	Y	E	U	X
2	N	V	I	N	G	J	T	I	L	E	O	M	F	K	G	E	A
3	A	K	N	N	L	A	B	R	O	Q	U	E	R	I	E	I	V
4	S	A	R	T	O	C	E	A	V	D	I	S	A	N	O	E	R
5	H	M	S	A	A	Q	R	Y	I	E	S	D	N	G	R	I	R
6	U	O	H	E	G	U	T	M	S	N	E	R	C	S	G	A	L
7	A	U	O	A	E	E	R	O	S	I	S	A	O	E	E	O	C
8	I	R	L	D	S	S	A	N	A	S	T	S	I	Y	S	I	J
9	B	A	L	A	I	G	N	D	O	E	N	P	S	F	E	C	O
10	R	S	I	N	L	O	D	E	M	E	R	I	C	A	J	E	N
11	U	K	S	I	A	N	T	M	A	D	E	E	R	L	A	L	Q
12	N	A	C	E	S	Z	R	I	R	W	B	R	E	L	C	I	U
13	O	A	U	L	C	A	O	O	Y	A	U	R	P	S	K	N	I
14	P	O	U	R	V	G	S	O	S	R	T	E	R	E	S	E	E
15	R	E	N	E	O	U	E	U	E	D	T	M	A	R	I	E	R
16	I	M	A	R	I	E	V	I	C	T	O	R	I	N	E	N	E

Trouvez de qui il s'agit et placez-le sur la grille...

- 1- Prénom du président fondateur de notre Association (7 lettres)
- 2- Prénom du premier responsable des finances de l'Association (5 lettres)
- 3- Prénom de notre secrétaire et qui est aussi l'auteur de notre Généalogie (8 lettres)
- 4- Prénom de l'auteur de "L'album" parue en 1980 (8 lettres)
- 5- Ville où ont eu lieu les fêtes de 1991 (6 lettres)
- 6- Prénom du responsable de la belle région de Warwick de 1980 à 1997. Il est le seul à avoir assisté à toutes nos rencontres annuelles (5 lettres)
- 7- Prénom du deuxième président de notre Association de août 1992 à juillet 1994 et qui habite à Sainte-Croix-de-Lotbinière (5 lettres)
- 8- Prénom de notre trésorier actuel (4 lettres)
- 9- Prénom de la responsable de la revue "Le trésor des Kirouac" depuis 1983 (5 lettres)
- 10- Ville où ont eu lieu les fêtes de 1990 (10 lettres)
- 11- Prénom du premier responsable des États-Unis, qui nous a quitté en décembre 1988 (6 lettres)
- 12- Prénom du célèbre écrivain franco-américain à qui nous avons rendu hommage le 9 septembre 1984 à Nashua (4 lettres)
- 13- Prénom du responsable de la 8e rencontre de notre Association qui s'est tenu à La Broquerie, au Manitoba en 1989 (7 lettres)
- 14- Ville où ont eu lieu les fêtes de 1984 (6 lettres)
- 15- Prénom d'un homme fort originaire de ville Dégelis dans le Témiscouata dont nous avons parlé au No. 28, en juin 1992 (8 lettres)
- 16- Prénom de celle qui est "secrétaire de réunion" au conseil d'administration (6 lettres)
- 17- Prénom de celle qui a longtemps été notre doyenne, jusqu'à son décès en 1992, et à qui nous avons consacré la majeure partie du no.15 (mars 1989) de la revue (4 lettres)
- 18- Prénom du responsable de la région de Montréal de 1984 à 1993 (revue no. 31, mars 1993) (6 lettres)
- 19- Ville où ont eu lieu les fêtes de 1988 et 1995 (9 lettres)
- 20- Né Conrad Kirouac, il a choisi ce nom en entrant en communauté (No. 4, mars 1985) (13 lettres)
- 21- Prénom d'une grande dame. Nous avons fait paraître son témoignage dans la revue No. 9, avril 1987 de notre revue et l'avons vu dans l'émission "Un portrait de famille" (6 lettres)
- 22 - Ville où ont eu lieu les fêtes de 1989 (11 lettres)
- 23- Prénom de celui qui fait, avec sa famille, la couverture du No. 13, mai 1988, de notre revue. (6 lettres)
- 24- Prénom de notre hôte, lors des fêtes de 1988 à Jonquière (8 lettres)
- 25- Prénom de celui qui fait, avec sa famille, la couverture du No. 16, juin 1989, qui a contribué à amener des Kirouac au Manitoba (6 lettres)
- 26- Ville où ont eu lieu les fêtes de 1985 (12 lettres)
- 27- Prénom de celle qui a composée une chanson appelée "Soleil", qui a fait le tour du monde (No. 40, juin 1995) (6 lettres)
- 28- Prénom de celle qui a organisée les fêtes du Saguenay-Lac-St-Jean en 1995 (No. 41, septembre 1995) (6 lettres)
- 29- Prénom d'un homme important, qui a fondé la caisse populaire de St-Médard de Warwick, le 23 février 1921. (No. 44, juin 1996) (8 lettres)
- 30- Prénom de celui dont nous avons souligné la participation aux albums "Spirou" (No. 47, mars 1997) (6 lettres)

- 31- Prénom d'une religieuse dont nous avons souligné le 90e anniversaire de naissance (No. 48, juin 1997) (6 lettres)
- 32- Prénom d'une femme dont l'article de François Kirouac nous a mis sur les traces... (6 lettres)

A-14 Saturday, October 31, 1998 ★

SAN FRANCISCO EXAMINER

New Mexico Supreme Court to hear Kerouac case arguments

ASSOCIATED PRESS

ALBUQUERQUE — The state Supreme Court has agreed to hear the appeal of a Bay Area writer who hopes to protect the disputed interests of the late Jan Kerouac, daughter of Beat Generation chronicler Jack Kerouac.

The high court announced Wednesday that it would hear Ger-

ald Nicosia's contention that Jan Kerouac's wishes for her father's estate deserve to be honored by courts in New Mexico and Florida.

Nicosia, of Corte Madera, is the "literary personal representative or executor" of the estate of Jack Kerouac's daughter, Jan Kerouac, who died in Albuquerque in 1996.

He has sought to carry forward her efforts challenging the will of Jack Kerouac's mother, which Jan Kerouac claimed was a forgery. That contested will left all the author's property to his third wife, Stella Sampas, who died in 1990

leaving the Kerouac estate to her relatives.

If that will had been invalidated, Jan Kerouac would have received one-third of her father's estate, her cousin would have gotten one-third and the Sampas family would have retained one-third.

Jan Kerouac had been fighting to place Kerouac's literary archives in the Bancroft Library at UC-Berkeley rather than having the materials sold piecemeal to collectors.

No date for the Supreme Court hearing has been set.

Pierre Kirouac est honoré par les Caisses

Lors de sa soirée "Gens de Mérite", du 21 novembre dernier, Pierre Kirouac (00832) a été honoré par la Fédération des Caisses d'économies Desjardins. Comme l'a fait son père, Agésilas, pour les Caisses Populaires en 1921, Pierre a fondé la caisse d'économie des employés de l'Hôpital Maisonneuve-Rosemont en 1991, et en est le vice-président depuis. Félicitations, nous sommes tous fier de toi.

Nous vous rappelons simplement que la soeur de Tex Lecor, Louise, est l'épouse de Fernand Kirouac.

FADOQ, Le Magazine 51 Avril, mai 1997

TEX LECOR... ET SI L'HISTOIRE M'ÉTAIT CONTÉE!

Parmi les nombreuses pièces du Musée de la Citadelle, il y en a une qui ne manquera pas d'en étonner plusieurs: «Rosalie», le fusil de Henri Lecor, le père de l'humoriste et peintre Tex Lecor.

Durant la Première Guerre mondiale, Henri Lecor est au front. Lui et «Rosalie», son fusil qu'il a ainsi nommé, font la guerre. Il faut dire qu'il a l'habitude d'attribuer des noms à chacun des nouveaux fusils qu'il reçoit et qu'il en grave le nom sur l'arme.

Un jour, il perd «Rosalie» au milieu d'une bataille.

En 1919, «Rosalie» est récupéré par la compagnie Enfield, fabricant de fusils, qui ramasse les armes sur les anciens champs de bataille. «Rosalie» est donc amené en Angleterre.

Un des dirigeants remarque l'arme: c'est qu'elle est particulière avec son nom gravé. Il la dispose dans son bureau, à la compagnie Enfield. En 1943, le Général

MacNaughton du Royal 22^e Régiment, en visite à la compagnie, aperçoit «Rosalie». Celui-ci fait remarquer au dirigeant que ce fusil est «canadien», qu'il a été

Photo Ville de Québec



«Rosalie», le fusil d'Henri Lecor.

utilisé par un soldat du Royal 22^e Régiment. Le dirigeant, en guise de courtoisie, remet le fusil au Général MacNaughton qui le ramène au Régiment, à Québec.

En 1956, «Rosalie» fait partie d'une exposition itinérante du Royal 22^e à La-chute, près de Montréal. C'est à cette occasion que Henri Lecor retrouvera son fusil, plus de 40 ans plus tard.

Cette histoire rocambolesque a d'ailleurs inspiré Tex Lecor, qui en a fait une chanson; la chanson «Rosalie».



Représentants régionaux de l'association

Québec, Beauce

Marie Kirouac(00840)
1135, Gustave Langelier
Cap-Rouge, QC.
G1Y 2J6
(418) 654-1034

Montréal, Outaouais, Abitibi

Nancie Kirouac (02706)
20, Des sœurs grises # 412
Montréal, Qc
H3C 5M1
(514) 285-8823

Bas-St.-Laurent, Côte-du-Sud, Gaspésie et Provinces Atlantiques

Jeannine Kirouac(02271)
269, rue Principale
St-Cyrille-de-L'Islet, Qc
G0R 2W0
(418) 247-3872

Mauricie, Bois-Francs, Estrie

Vacant

Saguenay, Lac-St.-Jean

Claude Kirouack(02450)
2560, rue Pelletier
Jonquièrre, Qc
G7X 8R1
(418) 542-3375

Ontario, Provinces-de-l'Ouest et Côte-du-Pacifique

Georges Kirouac(01663)
23, Maralbo Ave. E.
Winnipeg, Man.
R2M 1R3
(204) 256-0080

United States

Vacancy



Nouveaux membres de l'Association

Région 1 (Québec, Beauce)

Marie Leclerc, Sillery (octobre 1998)
Véronique Bergeron, Québec (octobre 1998)

Région 5 (Saguenay, Lac-St.-Jean)

Lucille K. Bouchard, St-Bruno(novembre 1998)

Région 2 (Montréal, Outaouais, Abitibi)

Virginie Kirouac, Montréal (octobre 1998)
Evelyne et Maude Pelletier, Montréal (octobre 1998)

Ontario, Provinces-de-l'Ouest et Côte-du-Pacifique

Lyse K. Mitchell, Toronto(octobre 1998)

Région 4 (Mauricie, Bois-Francs, Estrie)

Gérard Hurtubise, Granby (octobre 1998)
Jean Beudet, Grantham (novembre 1998)
Claude Kirouac, Trois-Rivières (novembre 1998)

United States

Evan D. Oinonen, Sunderland
Massachusetts, USA(novembre 1998)

Au nom de tous les membres de notre association et des membres du conseil d'administration, bienvenue parmi nous.

Avis à tous ceux qui voudraient s'impliquer davantage dans notre association.

Il y a 2 postes de représentant régional qui sont libres présentement. Le premier poste est pour la région de la Mauricie, Bois-Francs et Estrie, et le 2^e poste serait pour la grande région des États-Unis. Si vous êtes intéressés, communiquez avec le secrétaire de l'association à l'adresse qui apparaît à l'endos de la présente revue. Les membres du conseil d'administration compte sur votre collaboration.

Galleries
Montmagny
 (418) 248-8865

1, Plaza de la Mauricie
Shawinigan
 (819) 539-8505

Les Galleries de la Capitale
Québec
 (418) 627-2827

Carrefour
Saint-Georges-de-Beauce
 (418) 226-4060

La Grande Place des BoisFranc
Victoriaville
 (819) 357-2839

Galleries de la Chaudière
Sainte-Marie-de-Beauce
 (418) 387-4823

Place du Royaume
Chicoutimi
 (418) 696-2664

Place Laurier
Sainte-Foy
 (418) 650-0739

Galleries du Cap
Cap-de-la-Madeleine
 (819) 376-1945

Place Fleur de Lys
Québec
 (418) 521-6910



Jouets
 Hobby
 Papeterie

Le spécialiste du jouet
 et du hobby

La 4^e génération au
 service des québécois



Le bris de Kirouac



Membre de la Fédération des familles
souches Québécoises inc.

Courrier de deuxième classe permis no: 94676

Publié par: L'Association des familles Kirouac inc.

Édité par: La Fédération des familles-souches
Québécoises inc.

Case Postale 6700, Sillery (Québec) G1T 2W2
Port de retour garanti.

Tirage: 300 copies.

ISSN 0833-1685

FONDATION: 20 NOVEMBRE 1978.

INCORPORATION: 26 FÉVRIER 1986.

www.genealogie.org/famille/kirouac/kirouac.htm



Responsable du secrétariat
et du recrutement:

François Kirouac
31, Laurentienne
St-Étienne de Lauzon
(Québec) G6J 1H8
(418) 831-4643

Joyeuses
Fêtes